



PROCES VERBAL

DNCG - Commission de Contrôle des Clubs Professionnels

Auteur Jacques LAGNIER

Date 30/08/2006

Réunion du	Mercredi 7 juin 2006
Président	François PONTHEIU

Présents	Bernard BAILLOUX, Roger BARRABES, Alain BELSOEUR, Frédéric BOLOTNY, Jean-Claude GRAND, Jacques LAGNIER, Richard OLIVIER, Laurent PATE, Maxime PETIET, François PONTHEIU, Alain ROZEC, Bernard YVRANDE
Excusés	Claude ARCHAMBAULT, Henri CAMOUS, Christophe GERSCHEL, Gilbert PITHILOUD, Denis PROVOST
Assistent	Corinne BEILLON, Fabien PUAUX

Sommaire

Auditions de Clubs	2
1. S.C. BASTIA	2
2. O.G.C. NICE	2
3. R.C. STRASBOURG	2
4. TOULOUSE F.C.	2
Situations de Clubs	2
1. S.C. BASTIA	2
Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2006/2007	3
1. U.S. CRETEIL LUSITANOS FOOTBALL	3
2. R.C. STRASBOURG	3
3. TOULOUSE F.C.	3
Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2007/2008	3
1. STADE RENNAIS F.C.	3
Prochaines réunions	3

Auditions de Clubs

1. S.C. BASTIA

La Commission entend MM. Charles ORLANDUCCI, Président , Nicolas AIMAR, Expert-Comptable, Jean-François PAOLACCI, Directeur Administratif et Financier, et Antoine VERDI, Administrateur, sur la situation générale de ce club.

2. O.G.C. NICE

La Commission entend MM. Maurice COHEN, Président , Jacques GALLO, Expert-Comptable et Eric DELACCASA , Directeur Financier, sur la situation générale de ce club.

3. R.C. STRASBOURG

La Commission entend MM. Philippe GINESTET, Président , Jean-Luc HERZOG, Directeur Général, et Jean-Brice de TURCKHEIM, Commissaire aux Comptes, sur la situation générale de ce club.

4. TOULOUSE F.C.

La Commission entend MM. Olivier SADLAN, Président , Hugues HENRY, Directeur Général, et Matthieu SAIDLITZ, Directeur Financier, sur la situation générale de ce club.

Situations de Clubs

1. S.C. BASTIA

« La Commission,

Constatant que le quorum requis pour délibérer est atteint,

Entendu le rapporteur en ses explications orales, et entendu notamment les explications des représentants du Club,

Dans l'attente de documents et d'informations complémentaires,

Met sa décision en délibéré au 14 juin 2006. »

La Commission souhaite, en effet, recevoir le 13 juin 2006 au plus tard :

Une analyse plus précise de la masse salariale précisant notamment la part des primes aléatoires prévue dans le budget présenté ce jour.

Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2006/2007

1. U.S. CRETEIL LUSITANOS FOOTBALL

SESSEGNON Stéphane (Mutation définitive) : avis favorable

2. R.C. STRASBOURG

CARLIER Rudy (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable

EKOBO NJOH Eugène Claude (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable

SCHNEIDER Yann (Contrat professionnel + Avenant n°1) : avis favorable

3. TOULOUSE F.C.

CONGRE Daniel (Avenant n°4) : avis favorable

DIEUZE Nicolas (Avenant n° 5) : avis favorable

EM Nicolas (Contrat aspirant) : avis favorable

N'DIAYE Oumar (Contrat stagiaire + Avenant n°1) : avis favorable

VELEZ Guillaume (Contrat aspirant) : avis favorable

Décisions sur homologations de contrats et d'avenants pour la saison 2007/2008

1. STADE RENNAIS F.C.

DIALLO Abdoulaye (Avenant n°5) : avis favorable

Prochaines réunions

Mercredi 14 juin 2006 à 8h30 toute la journée

Jeudi 15 juin 2006 à 9h00

Lundi 19 juin 2006 à 14h00

Mardi 20 juin 2006 à 8h30

Jeudi 29 juin 2006 à 9h00